

FORMATION :

INSÉCURITÉ ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ?



Pourquoi la question de l'insécurité et du sentiment d'insécurité est une bataille idéologique dans laquelle l'élu local doit être investi ? Replacer la question de la sécurité des citoyens dans la question sociale ?

Jeudi 5 novembre 2020

19h à 22h

Rémi Vincent Consultant sécurité, prévention de la délinquance et tranquillité publique

- 1. Connaître la réalité du territoire :** le début de la bataille idéologique
 - Les limites de l'utilisation exclusive des statistiques policières
 - Les outils de diagnostic
- 2. Structurer le partenariat :** l'enjeu de transversalité et de fédération des acteurs
 - Les dispositifs existants et la loi de 2007
 - Utiliser les outils juridiques existants en inversant leurs objectifs politiques initiaux

- 3. Construire l'action publique :** gagner la bataille idéologique sur son territoire
 - La rédaction d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)
 - Le contenu d'une STSPD républicaine, sociale et au service des citoyens
- 4. Communication, suivi et évaluation de la politique publique :** les conditions de la réussite
 - La signature de la STSPD et la communication publique
 - Porter les projets, faire vivre le partenariat, évaluer et adapter la politique publique : les outils et moyens nécessaires

CONCLUSION

Questionnements autour de l'avenir proche des dispositifs et des politiques locales de prévention de la délinquance. Appréhender les différents outils juridiques et administratifs, les démarches, les acteurs, les «bonnes pratiques». Élaborer une doctrine générale de la collectivité sur les questions d'insécurité, de sentiment d'insécurité et de prévention de la délinquance.

Formations d'élu•es

par Le Formateur des collectivités

FORMATION :

INSÉCURITÉ ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ?

Salle des Commissions.

Mairie, 4 Esplanade Louis Bayeurte. 94120 Fontenay-sous-Bois.
RER A, arrêt Fontenay-sous-Bois

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

INSCRIPTION via votre collectivité >> Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

FORMATION :

INSÉCURITÉ ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ?

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020



SALLE DES COMMISSIONS
Mairie, 4 Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois,
RER A, arrêt Fontenay-sous-Bois

Pour tout renseignement, vous pouvez
nous joindre au **06 07 95 86 01**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu-e territorial-e, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de la collectivité. Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Formation : Insécurité et sentiment d'insécurité ?

Jeudi 5 novembre 2020

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitant-es | 100€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 150€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 450€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 200€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 250€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 300€ | | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 350€ | | |

Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille

..... 1 000€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité